



à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

Indépendance énergétique

Bernard Poignant
est maire de Quimper
depuis mars 2008.
Il préside également
la communauté
d'agglomération
de Quimper et le
Pays de Cornouaille.
Son engagement
européen l'a incité
à intégrer le Mouvement
Européen-France ;
il a été désigné
membre du bureau.

Quand une ampoule s'allume, son électricité provient très largement d'une centrale nucléaire. La France dispose de 58 réacteurs et l'uranium consommé provient pour un tiers du Niger. Il y a donc un lien probable entre ce pays d'Afrique et notre éclairage quotidien.

Quand un feu de gazinière est allumé, son gaz utilisé provient très largement de Russie ou d'Algérie. Il arrive soit par les gazoducs soit par les ports méthaniers. Il y a donc un lien probable entre ces deux pays et l'eau bouillante qui sert à préparer nos plats quotidiens.

Autant dire que les problèmes mondiaux de l'énergie sont aussi nos problèmes locaux. Quand la Russie coupe le robinet à l'Ukraine, c'est aussi un message pour nous tous européens. Quand des salariés d'AREVA sont pris en otage au Niger, c'est un nouveau message en direction de la France. Une des urgences de notre pays et de l'Europe toute entière, c'est la conquête la plus grande possible de son indépendance énergétique.

La naissance de l'Europe doit beaucoup à l'énergie, avec la Communauté européenne de charbon et de l'acier en 1951 et l'Euratom en 1957. Malheureusement, chaque État européen fait le plus souvent "cavalier seul", chacun poussant son intérêt et celui de ses grandes sociétés. Mieux vaudrait un seul négociateur face à la Russie, à l'Algérie ou à telle ou telle puissance du Moyen Orient. On en est bien loin.

Il y a au moins les engagements à respecter. À la fin de l'année 2008, l'Union européenne s'est fixée un triple objectif d'ici à 2020 : il s'agit de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, d'atteindre 20% d'énergie renouvelable dans la consommation totale et d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique, c'est-à-dire de procéder aux économies maximales. Tout cela en dix ans. Cela vient vite. C'est déjà demain. La loi française dite "Grenelle de l'environnement" a rendu obligatoire pour les communes et communautés de plus de 50 000 habitants l'élaboration d'un plan climat-énergie territorial. Il permettra un diagnostic, fixera des orientations et précisera les actions à mener.

Mais il faudra toujours convaincre les populations, ménages, entreprises, services publics pour que ces actions ne viennent pas grever les pouvoirs d'achat, le prix de vente ou le prix du service rendu. L'échec de la taxe carbone doit être un signal d'alarme : elle a été rejetée parce qu'elle est apparue injuste. Si un lien n'apparaît pas entre un projet à but environnemental et un sentiment de justice sociale, il y a peu de chance de réussir.



Il faut d'ailleurs ajouter quelques contradictions à lever. Si l'on veut des centrales photovoltaïques de grande dimension, il ne faut pas leur opposer soit la loi "littoral", soit toute autre contrainte excessive. Si l'on veut de l'éolien offshore, il ne faut pas trop d'opposition au nom d'un écosystème marin à préserver, sachant que l'éolien terrestre rencontre de plus en plus de résistance parce que c'est bruyant pour les uns, inesthétique pour les autres. Si l'on veut rejeter le moins de CO₂ possible, il faut accepter l'énergie nucléaire. Si l'on veut le moins de déchets nucléaires possibles, il faut accepter des logiques d'économies et aussi les énergies renouvelables du vent et du soleil.

La Bretagne est une région sensible à la question énergétique parce qu'elle est une péninsule et non un carrefour. Elle produit peu d'électricité, 8% au total. Avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est la seule région à qui il est demandé son autonomie en la matière. Si j'étais un représentant de l'État, je me méfierais de l'argument : à trop demander d'autonomie pour l'énergie, il pourrait venir à l'idée d'en demander pour d'autres domaines. Consciente du problème et des incidences sur son développement, la région a cependant bâti un projet équilibré, appelé "pacte électrique breton". Il repose sur trois piliers : beaucoup d'énergies renouvelables, le maximum d'économies d'énergie, la nécessité d'une centrale d'appoint à la pointe de la Bretagne, près de Brest.

La question énergétique n'est donc pas qu'une question écologique. Elle dépasse largement celle-ci. Elle doit être un élément de la compétitivité de nos entreprises. Elle doit être un élément d'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Elle doit contribuer à lutter contre les dérèglements climatiques à cause humaine, en diminuant les rejets de CO₂. Elle doit anticiper le boom démographique que connaîtra la planète autour des années 2050. La population estimée tournerait alors autour de 9 milliards d'habitants. Ils ne pourraient pas avoir le même mode de vie que les 300 millions d'Américains. Cette question de l'énergie doit par conséquent se situer dans la perspective d'une reconquête de notre indépendance.

Les énergies fossiles sont encore loin d'être épuisées : les schistes bitumineux révèlent encore du pétrole ; il y a des réserves de gaz et le gaz de schiste fait son apparition ; les centrales nucléaires de quatrième génération repoussent pour de nombreuses années les capacités ; les recherches sur le "piégeage" du CO₂ redonneront au charbon une seconde vie et les réserves sont innombrables. Même si l'Homme et la Science ont des capacités d'invention et d'innovation considérables, qu'il faut toujours leur garder confiance, ce n'est pas une raison de se désintéresser de l'avenir. Pour l'énergie, ce ne peut être "après moi le déluge".